

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

**Communiqué de Presse**

***Mardi 30 mars 2021***

**Les grands dossiers polynésiens au cœur de la rencontre avec Emmanuel Macron**

Le président Edouard Fritch a été reçu mardi après-midi par le Président de la République, Emmanuel Macron, à l’Elysée, en présence du sénateur Teva Rohfritsch et du conseiller outre-mer de l’Elysée, François Guillotou de Kéréver.

La rencontre, qui s’est déroulée encore une fois d’une manière fort cordiale, a débuté par le calendrier et les thématiques du voyage du Président de la République en Polynésie française. Ce déplacement était prévu pour la fin mai, mais compte-tenu de la situation sanitaire en métropole, les deux présidents ont convenu de décaler ce voyage pour le mois d’août prochain.

La discussion a également porté sur le dossier du nucléaire. Le Président du Pays a rappelé qu’en 10 ans, depuis 2010, beaucoup de mesures ont pu être prises en faveur de l’indemnisation et de la réparation. Or, on s’aperçoit aujourd’hui, qu’une politique d’indemnisation et de réparation qui est pourtant indispensable s’avère insuffisante. Il a suffi qu’un livre soit publié pour que le sujet s’enflamme à nouveau, donnant le sentiment que l’on cache des choses graves sur le nucléaire.

C’est pourquoi, le devoir de « vérité et justice » devient nécessaire. A cet égard, le Président Emmanuel Macron propose une Table Ronde de Haut Niveau sur le nucléaire. Le lancement de cette initiative est souhaité pour le mois de juin 2021 à Paris.

Le président Edouard Fritch a également abordé le sujet de notre compagnie aérienne internationale, Air Tahiti Nui, fragilisée financièrement, commercialement et humainement par les fermetures successives des frontières. Le Président de la République est favorable à un examen bienveillant de ce dossier pour venir appuyer la compagnie.

**La réouverture des frontières en discussion à l’Elysée**

La question de la réouverture des frontières a bien entendu été également abordée.Les professionnels du tourisme polynésien, les organisations patronales et le gouvernement polynésien souhaitent en effet une réouverture au plus tôt de nos frontières, et cela avant le 1er mai 2021.

Pour les acteurs privés et publics, cette réouverture est vitale pour l’économie. Les moyens du Pays, venant en soutien des travailleurs, des entreprises et des familles en difficulté, s’amenuisent au fil de cette crise sanitaire qui dure depuis avril 2020. Les autorités de la Polynésie sont aussi conscientes que cette réouverture est conditionnée par la situation sanitaire intérieure d’une part, et de la situation sanitaire des pays internationaux émetteurs de touristes d’autre part.

C’est pourquoi, le Président Edouard Fritch a explicité le protocole sanitaire en vigueur qui combine tout ou partie d’un dispositif associant tests PCR, vaccination, et septaine obligatoire pour les passagers en provenance de l’extérieur.

Le Président de la République a été sensible aux arguments qui lui ont été présentés. Néanmoins, la décision de réouverture des frontières doit s’accompagner d’une garantie de protection sanitaire pour la Polynésie.

Le sujet soulève également la question de la vaccination des voyageurs. Le président du Pays a explicité les besoins en vaccins de la Polynésie française pour atteindre l’immunité collective au mois de juillet prochain. Ce sont au moins 80 000 personnes qu’il faudrait vacciner à Tahiti et à Moorea.

A cet égard, le Président de la République a appuyé l‘approvisionnement soutenu de près de 15 000 doses de vaccins par semaine à la Polynésie dès que possible. Ainsi, à ce rythme de vaccination, la santé publique aura pu vacciner plus de 80 000 personnes à Tahiti, Moorea, et dans les îles de grande fréquentation touristique. L’objectif de cette campagne de vaccination est d’atteindre l’immunité collective permettant de protéger les populations. En d’autres termes, cela permettra d’enrayer la propagation du virus et de la maladie.

 -o-o-o-o-o-